



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 22.01.19

#Objet : Interpellation de M. Jos BERTRAND sur la rénovation de l'église St-Hubert et les contacts avec les acteurs#

Séance publique

J'ai déposé cette interpellation suite à la réponse que j'ai reçue fin décembre à ma question écrite (en annexe) pour information sur le suivi du dossier.

De la réponse reçue, je dois constater que depuis septembre 2018, il n'y a plus eu de contacts entre la Région et la commune et que l'acheteur négocie lui-même avec la Région. Je n'ai pas non plus de réponse à ma question sur les contacts avec les riverains, qui ont pourtant exprimé de nombreuses objections et commentaires sur le projet proposé et se demandent à bon droit où on en est. Dans votre réponse, vous indiquez que la prochaine étape de la procédure consiste à introduire la demande de permis d'urbanisme et d'environnement mais que vous ne pouvez pas vous prononcer sur une date.

Je suis très préoccupé par l'absence d'initiative de la part de la commune pour mener à bien cette affaire. Je crains que nous suivions la même direction qu'avec la place Keym, à la différence près que nous avons affaire ici à un bâtiment vide qui menace en outre de s'effondrer. Soyons clairs : le bâtiment est vide depuis des années et continuer à le laisser se délabrer n'est pas une solution. Nous nous trouvons maintenant dans une situation où la Région doit délivrer le permis et où les avis sont partagés et assortis de nombreuses conditions, notamment en ce qui concerne le stationnement, la tour d'ascenseur... Il y a aussi le problème de l'utilisation des "espaces communautaires" où l'on ne sait pas très bien quelle sera leur destination et où nous avons une suggestion pour en faire également de l'espace pour du logement. Je reconnais d'avance que ces espaces, à mon avis, doivent avoir une fonction publique et qu'à mon avis, il n'est pas possible qu'ils soient exploités davantage par la fabrique d'église... comme j'ai cru le comprendre dans une réponse antérieure de l'échevin. Permettez-moi de revenir sur une suggestion antérieure visant à envisager la transformation de cet espace désacralisé en un espace de rencontre neutre. Ceci est nécessaire dans tout Bruxelles et une ordonnance a récemment été adoptée pour les salles de réunion neutres.

Pourrait-on donner au Conseil communal plus d'informations sur l'état du dossier que les vagues réponses que j'ai reçues à mes questions écrites à la fin de l'année dernière ? Je les résume un instant :

Il n'y a aucun contact entre la commune et la Région. Pourquoi n'y a-t-il pas de contacts ? Quels sont les problèmes ?

Il y a eu plusieurs rencontres entre l'acheteur et l'échevin concernant l'avancement du projet. Quelle était la nature de ces entretiens ? Y a-t-il des comptes-rendus de ces entretiens et quelles en sont les conclusions ?

En réponse à ma question explicite sur la communication ou les contacts avec les riverains, qui sont, à mon avis, les personnes les plus concernées et devraient donc rester bien informées en premier lieu, on me dit que

ce n'est pas jugé nécessaire pour le moment parce que nous sommes dans une phase technique. Le Collège ne prévoit donc pas de débriefing ? Bon nombre des commentaires formulés par les riverains ont été pris en compte dans le rapport et dans l'avis de la commission de concertation; il me semble donc approprié - dans le cadre d'une véritable participation - d'impliquer les riverains dans la résolution de l'équation.

Permettez-moi d'insister sur une réelle participation de toutes les personnes concernées par ce dossier. Ne rien faire n'est pas une option pour moi et pour trouver des solutions, on devra communiquer et s'asseoir avec toutes les personnes impliquées, et le niveau local est pour moi le niveau le plus approprié pour gérer cela. La participation signifie de la concertation, des réunions, de l'implication et pas seulement des auditions informelles ou des ateliers créatifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 23 janvier 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Olivier Deleuze